

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation

Arrêté du 24 NOV. 2017

**modifiant l'arrêté du 14 janvier 2015 portant nomination des membres du comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche**

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,**

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2014-1092 du 26 septembre 2014 relatif à la création de comités techniques auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2015 portant nomination des membres du comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté du 14 janvier 2015 susvisé est modifié comme suit :

- 1) Carine ROYER est désignée en qualité de représentant du personnel titulaire au titre du Syndicat général de l'éducation nationale – Confédération française démocratique du travail en remplacement de Sophie CHAUVÉAU.
- 2) Gédéon NDIRITIFEI est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant au titre du Syndicat général de l'éducation nationale – Confédération française démocratique du travail en remplacement de Alain SITALAPRESAD.

## **Article 2**

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>.

Fait le 24 NOV. 2017



Le directeur général des ressources humaines  
Le directeur général des ressources humaines,

**Edouard GEFFRAY**